

SAISON 2017

Cyclospor
VTT
Cyclotourisme

REGLEMENTS DES CHALLENGES



CHALLENGE UFOLEP DE CYCLOTOURISME REGLEMENT 2017

Les 5 premiers clubs seront récompensés lors de la soirée des trophées

Les clubs organisateurs de randonnées cyclotourisme et la Commission Départementale des activités cyclistes mettent en place pour l'année 2017 un challenge Ufolep de cyclotourisme portant sur 9 **randonnées** permettant de récompenser les clubs sur leur participation selon les principes suivants :

☞ 1 point par participant du club (un bonus de 30 points est attribué au club à partir de 3 participants) à chaque randonnée.

☞ Bonus de participation (en fin de saison avec un minimum de 3 participants)

- 3 randonnées → 30 points
- 4 randonnées → 40 points
- 5 randonnées → 50 points
- 6 randonnées → 60 points
- 7 randonnées → 70 points
- 8 randonnées → 100 points

8 randonnées sur 9 seront prises en compte

☞ Le club organisateur marque un forfait de 40 points

Les organisateurs s'engagent à

- **Mettre la banderole Intersport sur la manifestation**
- envoyer le nombre de participants par club dès le lendemain de l'épreuve à :

Mr Christian ROCHE

rochechris@orange.fr

☎ 06 87 83 38 82

REGLEMENT CYCLOSPORT UFOLEP CHALLENGE CAISSE D'EPARGNE 2017

Les courses cycloport sont ouvertes aux seuls licenciés UFOLEP, titulaires d'un carton de catégorie.

Le challenge Cycloport 2017 porte sur l'ensemble des courses départementales, et les Championnats Régional et National, du calendrier Ufolep 2017. Si, de façon exceptionnelle, une course se rajoute au calendrier en cours d'année, elle comptera au challenge.

ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE

Les cycloportifs ayant terminé la course (les abandons ne sont pas pris en compte) se voient attribuer des points selon les modalités suivantes :

- ☞ 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème} ensemble → Grille A (classement scratch)
- ☞ 3^{ème} seuls ou avec les GS → Grille C
- ☞ GSa et GSb → Forfait de 10 points par participation
- ☞ Cadets et Minimes → Grille B

Cas Particuliers

- Championnat départemental → Par catégorie de valeur, voir modalités ci-dessus x 2
- Championnat régional → Forfait de participation : 50 points, 20 points pour les GS
- Championnat National → Forfait de participation : 50 points, 20 points pour les GS
- Course à étapes (Nauviale) → Points sur le classement général

En cas d'égalité au classement du Challenge en fin de saison

Le coureur ayant participé au plus grand nombre d'épreuves sera classé devant, si l'égalité demeure, le résultat de la dernière course les départagera.

ENGAGEMENTS

Jeunes	→ Gratuit
Adultes	→ 6 €
Championnat départemental	→ 8 €

CHANGEMENT DE CATEGORIES DE VALEUR

Les changements de catégories seront bloqués à partir du 1^{er} Septembre

Descente de catégorie

☞ Tout cycloportif qui n'a pas obtenu de place dans les 5 premiers de sa catégorie durant la saison, peut demander sa requalification dans la catégorie inférieure.

☞ Si cette demande est acceptée, en cas de victoire, il sera reclassé dans sa catégorie d'origine.

Montée de catégorie (courses département et hors département)

Les coureurs en GS b (coureurs nés en 1951 et avant) ne monteront pas de catégorie.

Les autres coureurs seront classés dans la catégorie supérieure lorsqu'ils totaliseront dans leur catégorie 20 points et plus, selon les principes suivants :

Quel que soit le nombre de partants	
Place	Points
1er	10
2ème	7
3ème	6
4ème	4
5ème	3

CHAMPIONNATS

- *Pour prétendre au titre de champion départemental*, il faut avoir participé à 1 course cycloport aveyronnaise avant le championnat.
- *Pour participer au Régional*, participation obligatoire au Championnat Départemental
- *Pour participer au National*, participation obligatoire au Départemental **et** au Régional

SITES INTERNET

☞ www.cyclisme-ufolep.org (Règlements nationaux et calendriers)

ORGANISATEURS

Les organisateurs utiliseront, pour les engagements, obligatoirement le logiciel «cycloport» de l'UFOLEP. Après chaque course, les organisateurs s'engagent à remplir le carton des 5 premiers de chaque catégorie.

Communication

Les organisateurs s'engagent à :

- ☞ Préciser sur tous les documents de promotion ainsi qu'à la presse :
« **Course cycloport UFOLEP du challenge Caisse d'Epargne 2017** »
- ☞ Placer les banderoles UFOLEP et Caisse d'Epargne en bonne place sur le podium.
- ☞ Transmettre les banderoles au club organisateur de l'épreuve suivante.

Résultats des courses

A l'issue de chaque course, les organisateurs s'engagent à remettre à

Ufolep Aveyron

ufolep12@ligueenseignement12.org

☎ 06 73 68 42 14

- ☞ Les feuilles d'engagement par catégories
- ☞ Le classement scratch de la course



CAISSE D'EPARGNE
DE MIDI-PYRENEES

Grille d'attribution des points du challenge route

GRILLE A

Places	Points
1	90
2	80
3	75
4	70
5	65
6	60
7	57
8	54
9	51
10	48
11	46
12	44
13	42
14	40
15	38
16	36
17	34
18	32
19	30
20	28
21	26
22	25
23	24
24	23
25	22
26	21
27	20
28	19
29	18
30	17
31	16
32	15
33	14
34	13
35	12
36	11
37	10
38	9
39	8
40	7
41	6
42	6
43	6
ETC	6

GRILLE C

Places	Points
1	52
2	48
3	44
4	40
5	36
6	32
7	30
8	28
9	26
10	24
11	22
12	20
13	18
14	16
15	15
16	14
17	13
18	12
19	11
20	10
21	9
22	8
23	7
24	6
25	5
26	4
27	4
ETC	4

GRILLE B

Places	Points
1	26
2	24
3	22
4	20
5	18
6	16
7	15
8	14
9	13
10	12
11	11
12	10
13	9
14	8
15	7
16	6
17	5
18	4
19	3
20	2
21	2
22	2
ETC	2

Règlement VTT UFOLEP Challenge BPOC 2017

L'objectif du challenge est de permettre l'accès à la pratique du VTT au plus grand nombre, dans un esprit de convivialité et d'éthique sportive.

Le règlement du challenge BPOC UFOLEP Aveyron, se base sur le règlement national UFOLEP. Tous les coureurs, les clubs et les organisateurs du challenge s'engagent à les respecter.

Les courses VTT organisées sous l'égide de l'UFOLEP, sont ouvertes à tous, seuls les vététistes titulaires d'une licence UFOLEP VTT Compétition de l'année en cours dans un club de l'Aveyron, et d'une carte de compétiteur VTT, seront classés au challenge.

Les non-licenciés Ufolep et licenciés Ufolep loisir présenteront un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique en compétition ou une licence FFC VTT de l'année en cours.

DEFINITION

Le challenge VTT UFOLEP BPOC 2017 porte sur l'ensemble des courses inscrites au calendrier départemental UFOLEP 2017, y compris le Championnat Régional et le Championnat National.

Pour les benjamin(e)s, le challenge porte sur l'ensemble des courses du calendrier départemental et le Championnat Régional **excepté le Championnat National**.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les vététistes ayant terminé la course (les abandons ne sont pas pris en compte) se voient attribuer des points selon la grille suivante à partir du classement scratch de chaque circuit :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	11	58	21	38	31	19	41	10
2	92	12	56	22	36	32	18	42	10
3	86	13	54	23	34	33	17	43	10
4	80	14	52	24	32	34	16	44	10
5	76	15	50	25	30	35	15	45	10
6	72	16	48	26	28	36	14	46	10
7	69	17	46	27	26	37	13	47	10
8	66	18	44	28	24	38	12	48	10
9	63	19	42	29	22	39	11	49	10
10	60	20	40	30	20	40	10	50...	10

Les poussin(e)s marqueront un forfait de 30 points de participation

4 maillots aux couleurs de la BPOC seront attribués aux leaders du challenge (voir ci-dessous):

- Un maillot pour les Jeunes 11-12-13-14 ans Féminines et Masculins
- Un maillot pour les Jeunes 15-16 ans Féminines et Masculins
- Un maillot pour les Adultes Féminines et Masculins + de 50 ans
- Un maillot pour les Adultes Masculins de 17 à 49 ans

En cas d'égalité lors de la première course, le maillot sera attribué au coureur le mieux classé la saison précédente.

Cas particuliers

☞ Un coureur qui sera bénévole sur l'épreuve organisée par son club et qui aura participé à toutes les autres courses, se verra attribuer pour cette épreuve la moyenne des points marqués sur les autres.

Chaque club organisateur transmettra avec les résultats, la liste des coureurs auxquels il faudra appliquer ce principe.

☞ Championnat départemental et régional → les points comptent double (à partir du classement scratch UFOLEP des aveyronnais)

☞ Championnat National → forfait de participation de 50 points

En cas d'égalité au classement du challenge en fin de saison, le coureur ayant participé au plus grand nombre d'épreuves sera classé devant, si l'égalité demeure, le résultat de la dernière course les départagera.

ENGAGEMENTS

Le principe de proposer un prix d'engagement plus élevé pour les non licenciés Ufolep est obligatoire, ne serait-ce que pour répercuter le coût de l'assurance spécifique les couvrant.

- *Licenciés UFOLEP 6 €*
- *Non Licenciés UFOLEP 10 €*
- *Championnat Départemental Licenciés 8 € - Non licenciés 12 €*

RECOMPENSES

Les organisateurs s'engagent à récompenser :

- ☞ Le premier au scratch de chaque parcours
- ☞ Les 3 premiers UFOLEP VTT Compétition de chaque catégorie

☞ Ne pas récompenser deux fois le même vététiste

☞ Les récompenses en argent sont interdites à l'UFOLEP

COMMUNICATION

Les organisateurs s'engagent à :

- ☞ Préciser sur tous les documents de promotion ainsi qu'à la presse :
« **Course VTT UFOLEP du Challenge BPOC 2017** »
- ☞ Placer les banderoles UFOLEP et BPOC en bonne place sur le podium
- ☞ Transmettre les banderoles au club organisateur de l'épreuve suivante
- ☞ Faire porter les maillots BPOC aux leaders

RESULTATS

A l'issue de chaque course, les organisateurs s'engagent à faire parvenir à :

Fabrice DECOUTY (bricedegages@orange.fr)

- ☞ Les feuilles d'engagement avec le nom, prénom et club des participants, en précisant s'ils sont licenciés Ufolep ou non.
- ☞ Le classement scratch de chaque course.
- ☞ La liste des coureurs bénévoles sur la course

CONDITIONS POUR PRETENDRE A UN TITRE

- Championnat Départemental ☞ Participation à une course aveyronnaise avant
Championnat Régional ☞ Participation au Championnat Départemental
Championnat National ☞ Avoir participé au Départemental et au Régional

CATEGORIES – DUREE – DISTANCES

Catégories	Dénivelé maximal cumulé	Durée maximale	Distance maximale
Jeunes 7 à 10 ans	Jeux avec initiation à la compétition	15 à 20 mn plat	4km encadrés
Jeunes 11–12 ans	150 m	25 mn	7 km
Jeunes 13–14 ans	200 m	35 mn	9 km
Jeunes 15–16 ans	500 m	1 h	18/20 km
Ad Fém 17 et plus Ad Masc 60 et plus	600 m	1 h 30	25 km
Ad Masc 17-19 ans Ad Masc 50-59 ans Tandem	750 m	1h45	30 km
Ad Masc 20-49 ans	1 000 m	2 h	35 km

Les durées maximales doivent rester prépondérantes par rapport aux distances maximales

CATEGORIES D'ÂGES - Saison 2016-2017

Jeunes Masc et Fém 9 – 10 ans (INITIATION)	Jeunes Masc et Fém 11 – 12 ans (INITIATION)	Jeunes Masc et Fém 13 – 14 ans	Jeunes Masc et Fém 15 – 16 ans
Né(e)s en 2007 et 2008	Né(e)s en 2005 et 2006	Né(e)s en 2003 et 2004	Né(e)s en 2001 et 2002

Adultes Masculins 17 – 19 ans	Adultes Masculins 20 à 29 ans inclus	Adultes Masculins 30 à 39 ans inclus	Adultes Masculins 40 à 49 ans inclus
Nés en 98-99-00	Nés entre 97 et 88 (inclus)	Nés entre 87 et 78 (inclus)	Nés entre 77 et 68 (inclus)

Adultes Masculins 50 à 59 ans inclus	Adultes Masculins 60 ans et plus
Nés entre 67 et 58 inclus	Nés en 57 et avant

Adultes Féminines De 17 à 29 ans inclus	Adultes Féminines De 30 à 39 ans inclus	Adultes Féminines 40 ans et plus
Nées entre 00 et 88 (inclus)	Nées entre 87 et 78	Nées en 77 et avant

GS b (Cyclospor)
Nés en 1951 et avant